

Lettre d'information de la  
Communauté de communes  
des Terres du Lauragais

# *Sur les* TERRES du LAURAGAIS

2020-2026 : L'INTERCOMMUNALITÉ  
CONJUGUÉE À TOUS LES TEMPS



p.4  
ACTU



p.6  
GRAND  
ANGLE



p.14  
SORTIR

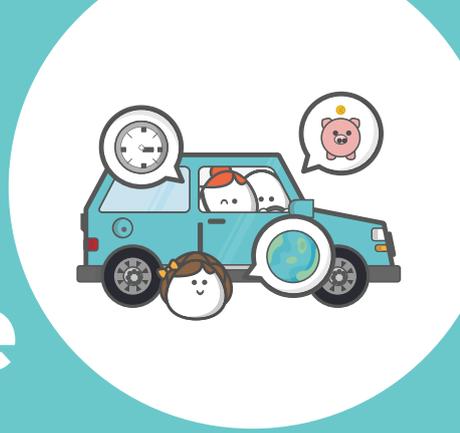
MARS 2024

No. 14

[www.terres-du-lauragais.fr](http://www.terres-du-lauragais.fr)

C'est  
parti !

# Lignes de covoiturage



Destination  
**RAMONVILLE - SAINT-AGNE - BALMA - LABÈGE**

Départ  
**BOURG-SAINT-BERNARD - LANTA - NAILLOUX - PRÉSERVILLE  
- SAINTE-FOY-D'AIGREFEUILLE - SAINT-PIERRE-DE-LAGES -  
VALLEVILLES - VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS**

Conducteur ou passager ? Partagez vos trajets et  
**faites des économies au quotidien !**



INSCRIVEZ-VOUS SUR

**ILLICOV.FR** 

Flashez-moi !



**illicov**

 **TERRES  
DU  
LAURAGAIS**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

AVEC  
**liO**   
Les transports de Ma Région



# ▶ L'ÉDITO

## Sur les *Terres* du *Lauragais*

▶ Lettre  
d'information  
communautaire

MARS 2024

N°. 14

*Directeur de publication:* Christian

Portet – *Réalisation:* Aschlyne

Ducléroir – *Directrice de la*

*rédaction:* Élodie Caquineau –

*Comité de rédaction:* Paul

Cizos-Natou, Anthony Danesin,

Aschlyne Ducléroir, Mathieu

Girardin, Efflamme Gourdon, Ezra

Guillemot, Sylvie Le Joly, Sophie

Krebs, Yann-Ewen Guennec,

Romain Veaute – *Conception*

*graphique:* Venise Abed – *Crédits*

*photos:* Aschlyne Ducléroir (pp.5,

10, 11), ComOnLight (p.9), Joëlle Le

Gléau (p.13), Lauragais Tourisme

(pp.1, 14, 15), Maëlle Ollivier (pp.4,

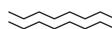
12), Yann-Ewen Guennec (p.12) –

*Infographies:* Aschlyne Ducléroir,

Maëlle Ollivier.



## PRÉSIDENT CHRISTIAN PORTET



Cher·es lecteur·rice·s, cher·es habitant·e·s des Terres du Lauragais, cette 14<sup>ème</sup> lettre d'information communautaire, se veut être à la fois le bilan de quatre années de mandat riches en défis sociaux-économiques et environnementaux, mais également d'élaboration de projets pour un avenir écologiquement durable.

*"Notre avenir est entre nos mains, les mêmes que nous tendons à la jeunesse pour lui passer le flambeau."*

La Communauté de communes des Terres du Lauragais s'engage au quotidien dans la lutte contre les pollutions de l'air, de l'eau et des sols, ainsi qu'en faveur de la sobriété énergétique.

La réussite de ces engagements, symbole de la cohésion reliant chacun·e des habitant·e·s, débute par la mise en place de schémas de développement, structurant l'idée et son plan d'investissement, puis se poursuit par la réalisation de projets se voulant être un gage d'amélioration des conditions de vie de tous·te·s. Ainsi, l'évolution des modes de gestion de la collecte des déchets ménagers et biodéchets constitue l'un des piliers de notre politique environnementale. En route vers des solutions performantes de recyclage et compostage, Terres du Lauragais œuvre pour l'assurer .

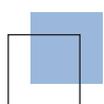
Alors vous l'aurez compris, à l'aune des grands défis écologiques, Terres du Lauragais s'engage à assurer un avenir serein aux générations futures. Notre avenir est entre nos mains, les mêmes que nous tendons à la jeunesse pour lui passer le flambeau. L'épanouissement des jeunes est encore et surtout un enjeu de cohésion sociale pour le territoire. C'est pourquoi, l'intercommunalité, à travers son département Enfance-Jeunesse, a à cœur de contribuer à la mise en place d'une logique partenariale et transversale avec les communes et institutions. De cette logique est né Mobil'Ados, un projet par ailleurs récompensé à l'échelle nationale.

La préservation de notre cohésion sociale et territoriale est notre priorité depuis 2020 et continuera de l'être jusqu'en 2026, et bien après...

Chères et Chers "Lauragais", le futur se construit avec vous, en votre faveur. Merci pour votre engagement et votre soutien.

SUIVEZ-NOUS





# L'ACTU

## Des projets dynamisant le territoire

### *Enfance-Jeunesse* *Le projet Mobil'Ados*

Lundi 27 novembre 2023, se tenait la remise du financement du projet Mobil'Ados, organisée par la Mutualité Sociale Agricole (MSA), représentée par sa Présidente, Laurence d'Aldéguier et son sous-directeur, Étienne Ducongé. À leurs côtés : Sophie Bernardini, chargée de conseil à la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) ; le Président de la Communauté de communes des Terres du Lauragais, Christian Portet ; le Vice-Président en charge de l'Enfance-Jeunesse, Jean-Clément Cassan ; et le Service Jeunesse.

Au mois d'avril 2023, la MSA organisait son Appel à projets Grandir en milieu rural, destiné à soutenir financièrement les acteur·rice·s locaux (collectivités territoriales, associations, entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire). Offrir aux familles agricoles et rurales des structures et services proches d'elles au niveau de la jeunesse, des vacances et loisirs, ou encore du soutien

à la parentalité, en vue de désenclaver le territoire, constitue l'objectif principal ; auquel s'ajoutent les thématiques incontournables des politiques territoriales : la mobilité et le numérique.

Le service Jeunesse des Terres du Lauragais, lauréat national de l'Appel à projets, met en place Mobil'Ados : un projet qui lutte contre les difficultés de mobilité des jeunes du territoire.

Expérimenté avec succès de janvier à juin 2023, le projet répond à la demande des jeunes de se retrouver autour d'animations et événements générateurs de lien social et dynamisant leur lieu de vie. À destination des adolescents de 10 à 17 ans, la dizaine d'animations gratuites\* proposées s'est démarquée en 2023 à travers son itinérance dans les communes de Calmont, Gardouch, Montgaillard-Lauragais, Nailloux, Saint-Léon, Tarabel, Vendine, ainsi que Villeneuve. Tout au long de l'année, chaque commune

choisit les animations qu'elle désire mettre en place, grâce à un "book" de présentation qui lui a été confié.

Mobil'Ados favorise l'accès aux loisirs et à la culture pour les jeunes, lutte contre leur isolement, tout en générant des partenariats entre Terres du Lauragais, les communes et l'ensemble de leurs services (médiathèques, associations, maisons des jeunes, etc).

Durant cette année 2024, le département Enfance-Jeunesse envisage d'élargir son périmètre d'action à Bourg-Saint-Bernard, Caraman et Lanta, avec l'arrivée d'un agent ainsi que l'achat d'un mini-bus.

\* La gratuité s'applique aux communes. Une participation financière symbolique est demandée aux familles lors de l'adhésion au service Jeunesse (entre 5€ et 10€ selon le quotient familial CAF, pour l'ensemble de l'année) et lieux d'accueil (ALAC, MAJ et Séjours).



Remise du financement du projet Mobil'Ados par les représentants de la MSA au Président de la Communauté de communes, Christian Portet ; au Vice-Président en charge de l'Enfance-Jeunesse, Jean-Clément Cassan ; et au département Enfance-Jeunesse des Terres du Lauragais.



# France Services Les événements numériques

## NUMÉRIQUE ÉTHIQUE TOUR



+ Plus d'infos sur [numeriqueethique.fr](http://numeriqueethique.fr) ou sur [terres-du-lauragais.fr](http://terres-du-lauragais.fr)



Un village itinérant qui fédère les acteur-ric-e-s du numérique au service d'une économie responsable, des solidarités, de l'éducation et de l'environnement. La Maif et la Communauté de communes, à travers la Convention Territoriale Globale (CTG), vous ont offert des expériences immersives et rencontres avec les acteur-ric-e-s du numérique près de chez vous.

La Communauté de communes des Terres du Lauragais a eu le plaisir de vous permettre de découvrir le numérique éthique tour du jeudi 08 au samedi 10 février 2024.

 Halle centrale de Villefranche-de-Lauragais  
400 scolaires reçus

## DIGITAL CLEANUP DAY



Le 16 mars 2024 a eu lieu la journée mondiale de sensibilisation à l'empreinte environnementale du numérique par l'action.

L'objectif ? Générer une prise de conscience sur la pollution numérique qu'engendre notre utilisation, en invitant particuliers, collectivités, entreprises et associations à agir concrètement.

Ensemble, apprenons à nettoyer nos données et à offrir une seconde vie à tous nos équipements numériques qui dorment dans des tiroirs.

Rejoignez le mouvement !

Du 11 au 16 mars, des ateliers et défis de sensibilisation ont été proposés, ainsi que des points de collecte pour déposer votre matériel numérique (DEEE) non utilisé.

Clôture de l'événement le 16 mars avec un Ciné-débat

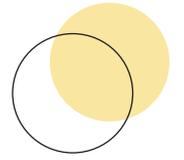
*Low Tech*, un film d'Adrien Bellay  
Animé par Gillo Malpart, expert en évaluation environnementale des technologies  
Gratuit pour les participants aux ateliers.

 Ciné-Bor de Villefranche-de-Lauragais

Partenaires des événements Numérique éthique tour et Digital Cleanup Day



# GRAND ANGLE



## Les compétences de votre Communauté de communes

### Les évolutions à venir



#### Eaux et assainissement des eaux usées

→ La Communauté de communes est compétente en matière d'eau et d'assainissement non collectif. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, Terres du Lauragais sera également compétente en matière d'eau et d'assainissement collectif des eaux usées. Cette prise de compétence s'anticipe dès 2024.

#### Insertion

→ Une politique d'insertion en lien avec les associations locales et les chantiers d'insertion se développe et se structure, en lien avec la France Services.

#### Gestion des aires d'accueil des gens du voyage

→ Considérant qu'une commune a dépassé les 5 000 habitant-es sur le territoire, la Communauté de communes va intégrer le schéma départemental d'accueil des gens du voyage et devra développer un accueil adapté et approprié dans les années à venir.

# Les grands investissements

## 2020 - 2023



RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS



RÉHABILITATION DU SIÈGE ADMINISTRATIF



ÉTUDE RÉHABILITATION CRÈCHE ET ATELIERS TECHNIQUES



AMÉNAGEMENTS SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



COLLECTE DES DÉCHETS ROBOTISÉE PHASE 1



ÉQUIPEMENTS ET OUTILLAGES DES SERVICES TECHNIQUES



AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE



POOL ROUTIER 2022-2024



MATÉRIEL PETITE ENFANCE ENFANCE JEUNESSE



MATÉRIEL INFORMATIQUE



AMMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DE LA MARPA

## 2024 - 2026



RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS



EXTENSION DU SIÈGE



AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE



COLLECTE DES DÉCHETS ROBOTISÉE PHASE 2



RÉHABILITATION CRÈCHE ET ATELIERS



AMÉNAGEMENTS DU LAC DE LA THÉSAUQUE



DÉMÉNAGEMENT OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL



POOL ROUTIER 2024-2026



ÉTUDES ET MAITRISE D'ŒUVRE SALLE MULTISPORTS



CRÉATION DE LA ZONE D'ACTIVITÉ CAMAVE IV

## 2020-2021, DEUX ANNÉES CLÉS



Nous avons tous-te-s en mémoire ces deux années particulières, sous le joug du COVID et des confinements.

La continuité de service, malgré les crises, afin d'assurer du mieux possible l'ensemble des missions d'intérêt général, a vu naître des projets innovants et expérimentations qui se sont révélées être favorables. Parmi ces projets piliers de la cohésion sociale, nous retrouvons le Contrat Territoire-Lecture (page 13-14), le développement de la Convention Territoriale Globale (pages 10-11), ou encore le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

## COMMENT SONT STRUCTURÉS LES PROJETS ?

Des documents socles et structurants guident les investissements et les projets des services des Terres du Lauragais.



Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), définit les projets d'urbanisme.



Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial veille à maintenir la bonne qualité de l'air et œuvre pour combattre et adapter le territoire aux changements climatiques à court et moyen terme.



La charte EnR (Énergies Renouvelables) rend concret nos engagements dans la mise en place d'actions, en faveur de la transition énergétique.



Les schémas de développement touristique et culturel encadrent les activités déployées sur le territoire, en vue de le dynamiser et de permettre à tous-tes, un accès facilité au patrimoine culturel et paysager de nos communes.



# Les grands projets environnementaux 2023 - 2026



## LABELLISATION TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

À la fin de l'année 2023, le département Espaces Verts des Terres du Lauragais s'est vu octroyé ce label, valorisant les communautés de communes qui s'engagent à mettre en œuvre des projets en faveur de la biodiversité, à travers un programme de trois ans.

Quels sont les dispositifs valorisés ?

- La mise en place de la gestion différenciée au travers du guide référentiel ;
- La mise en place d'un réseau de nichoirs et d'un suivi de la faune sauvage ;

- L'évaluation des capacités de rétention des eaux pluviales des sites communautaires, dans une réflexion globale vers la transition hydrique ;
- La lutte contre les espèces exotiques envahissantes (jussie, tortue de Floride...) ;
- L'élaboration d'une journée écocitoyenne autour du lac de la Thésauque.

Si la reconnaissance *Territoire Engagé pour la Nature* ne conditionne pas l'octroi de financements publics, elle en facilite l'accès.

Dans le cadre de l'obtention du label, les équipes ont eu l'opportunité d'être conviées au salon *Biodiversité et Territoire* à Montpellier. Sur 464 demandes, seuls 77 territoires d'Occitanie ont été sélectionnés !

+ Pour consulter le guide référentiel, scanner le QR Code ci-dessous.



## CHARTRE ÉNERGIES RENOUVELABLES

La Communauté de communes des Terres du Lauragais a décidé de se lancer dans l'élaboration d'une charte de développement des énergies renouvelables sur son territoire. Ce document a vocation à accompagner et encadrer les projets locaux de production d'énergies renouvelables de tous types : photovoltaïque au sol, parcs éoliens, méthanisation...

### Élaboration de la charte en 4 ateliers

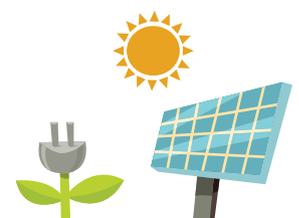
- 1 Destination **Territoire à énergie positive** (TEPOS)
- 2 S'inspirer de chartes existantes (le 04/10/2023)
- 3 Valider les sujets de convergences et discuter de ceux de divergences (le 14/12/2023)
- 4 Rediscuter et valider les derniers sujets (en février 2024)

### Construction de la charte en concertation avec les habitant-e-s :

**7 juillet 2023** *Apéro de la transition* associant élus et habitant-e-s afin d'échanger sur le sujet des énergies renouvelables.

Questionnaire à destination des habitant-e-s sur le développement des énergies renouvelables.

En parallèle de ce travail de charte mené au niveau de l'intercommunalité, la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergie renouvelable, dite loi « APER », demande aux communes, après concertation auprès de leurs habitant-e-s, de définir sur leur territoire des « zones d'accélération » où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Elles témoigneront auprès des porteurs de projet d'une volonté politique et d'une acceptabilité locale. Le zonage proposé par les communes en janvier 2023 ne confère aucune obligation aux propriétaires de porter des projets dans ce domaine.



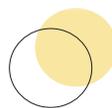


En savoir plus  
sur l'évolution de  
votre collecte



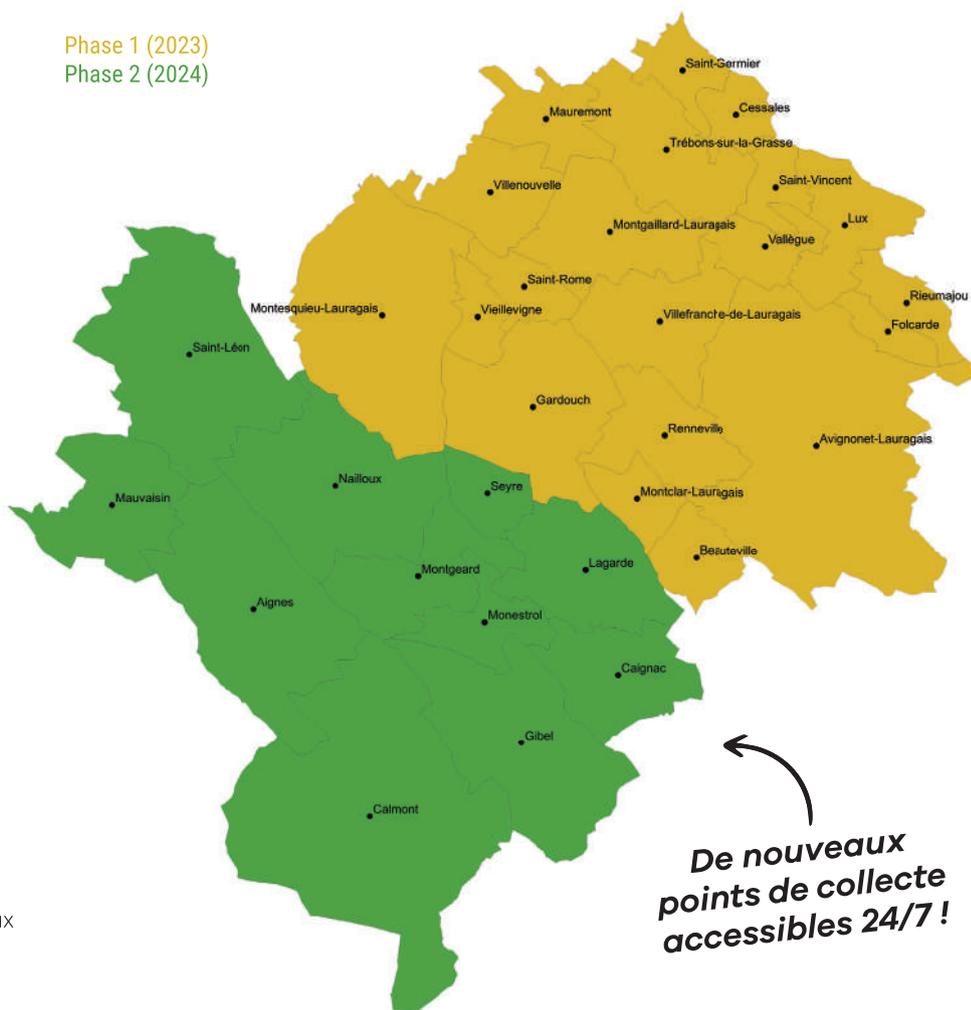
## L'OPTIMISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS SE POURSUIT

### SECTEURS CENTRE ET SUD



### Phases et territoires concernés

Phase 1 (2023)  
Phase 2 (2024)



*De nouveaux  
points de collecte  
accessibles 24/7 !*

En 2021, les élu-e-s communautaires, en lien avec le Département Environnement des Terres du Lauragais, ont revu les modalités de collecte des ordures ménagères dans les secteurs Centre et Sud.

Organisée en deux phases de lancement, la collecte est prévue en Points d'Apports Volontaires (PAV) pour les zones de plus de 30 habitations (1 PAV pour 100 habitants) et en Points De Regroupements (PDR) pour les zones de moins de 30 habitations.

Comme cela a déjà été réalisé en 2023 sur la phase 1 du projet d'optimisation, des réunions d'information publiques à destination des habitant-e-s seront organisées en phase 2, offrant à tous-te-s un temps d'échange et de questions. Au cours d'une campagne d'information en porte-à-porte, les ambassadeurs du tri feront le tour des habitations afin de distribuer les flyers sur lesquels retrouver les PAV et PDR les plus proches de chez vous.

#### PROCHAINES RÉUNIONS PUBLIQUES :

- **Lundi 15 avril à 19h** - Salle Tam tam à Nailloux
- **Vendredi 26 avril à 19h** - Halle de Calmont
- **Samedi 27 avril à 10h** - Foyer de Gibel

+ Toutes les informations et la carte interactive sur [www.terres-du-lauragais.fr](http://www.terres-du-lauragais.fr)



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe Investit dans les zones rurales

- ⊕ de performance
- ⊕ de maîtrise des coûts
- ⊕ de protection de l'environnement
- ⊕ de sécurité pour les agents
- ⊕ d'harmonisation sur le territoire
- ⊕ de respect de la réglementation actuelle et à venir

# La Convention Territoriale Globale

## *La CTG s'officialise ...*

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche pour construire un projet social sur le territoire. Elle associe les habitants aux politiques qui les concernent, soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins, se nourrit des politiques publiques et fait ainsi vivre un projet de territoire attractif et innovant. Sur les Terres du Lauragais, la mise en œuvre de ce projet est née en 2019 avec le diagnostic du territoire, suivi des temps de concertation et d'élaboration du Projet Social de Territoire entre 2020 et 2022.

Mardi 19 décembre 2023, les 58 maires des communes des Terres du Lauragais se sont réunis autour du Président de la Communauté de communes, M. Portet, à la halle de Calmont pour signer la Convention Territoriale Globale, aux côtés de Laurent Nguyen, Président de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Jean-Charles Piteau, Directeur de la CAF, Arnaud Simion, 4<sup>e</sup> Vice-Président - Action sociale de proximité du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, Laurence d'Aldeguier, Présidente de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et Étienne Duconge, sous-directeur de la MSA.

Véritable démarche de projet social de territoire, la CTG souligne l'investissement des acteur-ric-e-s (MSA, CAF, intercommunalité), alors engagés pour améliorer la vie quotidienne, ainsi que le cadre de vie des familles. Elle s'avère en effet être un pilier du développement des équipements et des services liés à la petite enfance, l'enfance-jeunesse, la parentalité, la santé, les séniors, la vie locale, la culture, l'accès aux droits et l'inclusion numérique. Au cours de leurs discours, Laurence d'Aldeguier, Laurent Nguyen, Jean-Charles Piteau et Arnaud Simion ont également valorisé la dynamique de coopération, qui a permis notamment l'accompagnement de nouvelles structures comme l'espace de vie sociale **La Minoterie** de Gardouch ; l'expérimentation du projet **Mobil'Ados** (lauréat de l'Appel à projets de la MSA *Grandir en milieu rural*), la création d'un réseau des acteur-ric-e-s du numérique. En somme, chacun-e des partenaires s'engage à mettre à disposition ses ressources pour intervenir au plus près des besoins des territoires et de leurs habitant-e-s.

La signature de la convention était l'occasion de réunir l'ensemble des partenaires et acteur-ric-e-s territoriaux autour des avancées sociales de demain.

**+ Plus d'information sur ce Projet Social de Territoire sur [www.terres-du-lauragais.fr](http://www.terres-du-lauragais.fr) onglet ctg-projet-social-de-territoire**

# 58

COMMUNES

# 1

PROJET COMMUN



## Les services de Terres du Lauragais et la CTG

### Petite Enfance

# espace convivial

- Itinérance du LAEP # cocooning
- Guichet unique : inscription - information
- Harmonisation de l'accueil dans les structures Petite Enfance

### Enfance- Jeunesse

# animation  
# proximité

- Développement de Mobil'Ados : des animations itinérantes au plus près des jeunes à la demande des communes
- Ouverture d'un nouvel ALSH les mercredis à Gardouch
- Ouverture de l'ALSH de Saint-Léon une semaine à Noël et une semaine en août
- De nombreux projets dans les accueils périscolaires

### Parentalité

# soutien  
# partage

- Des ateliers parents/enfants dans les crèches, les écoles, les salles municipales, les médiathèques
- Une conférence sur les écrans
- FESTICOLAUR : un festival pour toutes les familles

### Vie Locale

# dynamique locale  
# lien social

- Rencontre et accompagnement de structures en développement
- Naissance d'un réseau

### Numérique

# médiation numérique  
# réseau

- Réseau d'acteur-ric-e-s du numérique actif
- Déploiement des actions partenariales

### Culture

# illetrisme  
# illectronisme

- Développement des partenariats
- Médiathèques / groupe parentalité : accueil d'actions parents-enfants
- Médiathèques / acteur-ric-e-s numériques : participation au réseau des acteur-ric-e-s du numérique

### Santé Séniors

# solidarité  
# bien vieillir

- Semaine Séniors et plus
- Actions santé avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)
- Maillage de l'offre de services pour les séniors

### Accès aux droits

- Journées portes ouvertes France Services
- Optimisation des permanences et de l'accueil à la France Services
- Coordination des acteur-ric-e-s de l'accompagnement aux droits



#### Gauche

Présentation des ambitions de la Convention Territoriale Globale par Laurent NGUYEN, Laurence d'ALDEGUIER, Jean-Charles PITEAU, Christian PORTET, Arnaud SIMION, Étienne DUCONGE.

#### Droite

Signature de la Convention Territoriale Globale par les 58 maires.

## Des contrats majeurs

### Contrat Territorial Occitanie et Bourg-Centre Occitanie

Le 4 décembre 2023, dans une ambiance empreinte de coopération et d'engagement, les élu-e-s de la Communauté de communes Terres du Lauragais, en tant que membres du PETR Pays Lauragais, ont officiellement signé le Contrat Territorial Occitanie (CTO) avec la Région. Ce contrat, outil de coordination de l'action publique régionale sur les territoires, traduit les orientations de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée à l'horizon 2040.

Lancée en juin 2017, cette politique régionale vise à financer des projets d'envergure pour l'attractivité des territoires et la qualité de vie des habitant-e-s d'Occitanie, en mobilisant des aides régionales sur les projets des communes et communautés de communes, à l'échelle du PETR, poursuivant à minima l'un des six objectifs territoriaux suivants :

- S'adapter au changement climatique ;
- Améliorer la santé et le bien-être des habitants ;
- Utiliser durablement les ressources naturelles, préserver la biodiversité, prévenir et réduire les pollutions ;
- Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables ;
- Contribuer à la transition vers une économie circulaire et une région à énergie positive ;
- Préserver et développer des emplois de qualité.

Dans le cadre du CTO, la Région propose également aux communes pré-identifiées de contractualiser autour d'un projet de bourg-centre. C'est ainsi que les communes de Caraman, Nailloux et Villefranche de Lauragais se sont engagées dans la politique Bourg

Centre Occitanie (BCO), en signant leur contrat pour la période 2022-2028 en signant leur contrat ce même jour.

Ces contrats « Bourgs-Centres » participent à la revitalisation des centralités de notre territoire, avec l'objectif de les rendre plus attractives, en développant des services et des équipements de qualité, pour répondre aux besoins des populations actuelles et futures.

Pour la Communauté de communes Terres du Lauragais, il s'agit, dans le cadre de ses compétences, d'apporter un appui technique et en ingénierie aux actions portées par les communes et d'assurer la coordination des actions en lien avec les diverses politiques territoriales dans lesquels l'intercommunalité est engagée (CTG, CTO, CTL, CRTE, PCAET..).



Signature du Contrat Territorial Occitanie 2022-2028, le 4 décembre 2023.

### Signature du programme



Après une adhésion au dispositif *Petites Villes de Demain* en 2021-2022, les communes de Caraman, de Villefranche-de-Lauragais et de Nailloux ont signé la convention cadre lundi 11 décembre. À leurs côtés, Madame la Sous-Préfète, ainsi que les partenaires signataires : la Communauté de communes Terres du Lauragais, le PETR Pays Lauragais, la Région Occitanie, l'établissement Public Foncier d'Occitanie et la Banque des Territoires.

Ce programme, développé par l'État pour les communes de moins de 20 000 habitants, a pour objectif de redynamiser le centre-ville et améliorer le cadre de vie des populations, en définissant une feuille de route à travers un projet de territoire sur les thématiques de l'habitat, du patrimoine et des mobilités, ainsi que des déplacements, du commerce ainsi que la valorisation espaces publics et services publics.



La convention valant *Opération de Revitalisation Territoriale* (ORT) rassemble les projets de territoires de trois communes visant à la revitalisation des centres villes, à l'amélioration du cadre de vie et donc au développement futur de nos communes. Ces plans guides tentent de définir les villes de demain pour les 15-20 ans à venir.

Cet évènement marque le passage à la phase opérationnelle. En Lauragais, la dynamique est lancée pour 2024.

Signature programme *Petites Villes de Demain* par les communes de Caraman, de Villefranche-de-Lauragais et de Nailloux, le 11 décembre 2023.

# Contrat Territoire-Lecture

Action phare de sa politique culturelle depuis 2021, la mise en réseau des 13, puis 15 bibliothèques municipales, a permis de créer une réelle dynamique de coopération territoriale, autour du développement de la lecture publique pour tous-te-s.

Au regard du contexte territorial et des attentes des bibliothèques, la Communauté de communes a priorisé, il y a trois ans, la mise en place progressive d'un réseau de lecture publique, sans transférer la gestion des bibliothèques municipales. L'objectif visé était de développer la mutualisation entre les bibliothèques, avec une coordination intercommunale et ce, dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement spécifique signé avec l'Etat et le Conseil départemental de la Haute-Garonne : un *Contrat Territoire-Lecture*.

De 2021 à 2023, la mutualisation a donc concerné les outils d'animation, par la création d'un fonds mis à disposition

gratuitement auprès du réseau (tapis de lecture, malles de jeux...) et la programmation culturelle (spectacles, conférences, ateliers ...). Avec un réseau de lecture publique force de proposition (suggestion d'achats d'outils d'animation et d'animations culturelles), elle a contribué à renforcer l'offre de programmation de la Médiathèque Départementale et de certaines médiathèques du territoire. Au total, 69 animations culturelles gratuites ont été programmées sur trois ans.

Fort de ce bilan largement positif de cette expérience de mise en réseau, la Communauté de communes reconduit le Contrat Territoire-Lecture pour 2024-2026, en priorisant l'élargissement des publics. Il s'agit de proposer davantage d'actions auprès des tout-petits, des enfants et adolescents, familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap.



Spectacle Arbracadabra - Médiathèque de Sainte-Foy-d'Aigrefeuille - Septembre 2023

La culture à l'échelle de Terres du Lauragais, c'est aussi 47 projets culturels depuis 2021, financés dans le cadre de l'Appel à projets *Manifestations et actions culturelles* avec un montant d'aides cumulées votées de 91 074 € et la participation, aux côtés de la MJC d'Avignonet-Lauragais, au projet de pratique musicale en orchestre Démos (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à Vocation Sociale). Coordonné par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, il est porté à l'échelle de la Haute-Garonne par l'Orchestre National du Capitole de Toulouse, en partenariat avec le Département.



Retrouvez toutes les informations sur :  
[www.terres-du-lauragais.fr](http://www.terres-du-lauragais.fr) rubrique Agenda  
bibliothèque

Budget Contrat Territoire-Lecture		
Année 1	Année 2	Année 3
18 000 €	23 400 €	33 600 €

RÉSEAU Médiathèques  
Bibliothèques  
DES TERRES DU LAURAGAIS

## Contrat Territoire Lecture

Comité de lecture du Contrat Territoire-Lecture



de mars  
à juillet  
24

Jeux  
BD  
Concours  
bookface  
Image  
animée





# SORTIR

## Valoriser le Lauragais



### *Lauragais tourisme*

Depuis sa création en 2011, l'Office de Tourisme Intercommunal siégeait sur la place de Nailloux Outlet Village, afin d'accueillir les touristes et curieux qui désiraient découvrir le Lauragais. C'est donc avec une pointe de nostalgie, mais surtout une immense motivation, que l'équipe se prépare désormais pour une nouvelle aventure dans un lieu emblématique du territoire.

Depuis le 18 janvier 2024, le bureau d'accueil et information touristique est installé au Moulin à six ailes de Nailloux, dans les locaux de l'ancienne intercommunalité Co.Laur. Sud. Ce changement de

stratégie et de positionnement géographique a été grandement impulsé grâce à la mobilisation des élu·es de Terres du Lauragais et de la Présidente de l'Office de Tourisme, Lison Gleyses.

Cet espace se prête à la flânerie et à la découverte avec un panorama sur la Montagne Noire et les Pyrénées à couper le souffle. Les visiteurs pourront dorénavant stationner directement au pied du Moulin, en voiture ou en camping-car, afin d'échanger avec nos conseillers en séjour pour organiser leur escapade.

### EN ROUTE POUR 2026

Qui dit nouveau lieu d'accueil, dit effervescence créative.

Les guides conférenciés créent des visites théâtralisées et costumées pour dynamiser et varier l'offre touristique du canal du Midi à l'écluse de Négra, à Montgeard et à Avignonet-Lauragais.

Cette programmation vient enrichir l'offre actuelle. Alors pour émerveiller vos soirées

d'été cette année encore, les visites nocturnes aux lampions seront proposées.

Valoriser les loisirs de pleine nature et des sentiers de randonnée sur l'application Cirkwi, grâce à des balades "Nature & Patrimoine" qui allient connaissance des plantes par une botaniste et informations historiques par un guide conférencier.



+ Rendez-vous sur [www.lauragais-tourisme.fr](http://www.lauragais-tourisme.fr)



## Office de Tourisme

### NOUVEAUX HORAIRES

#### De septembre à juin

**Du lundi au samedi**

10h00 - 12h00 - 14h00 - 17h00

#### Juillet et août

**Du lundi au samedi**

10h00 - 13h00 - 14h00 - 18h00

**Dimanches matin**

10h00 - 13h00

### BOUTIQUE

La boutique de spécialités régionales "Le Comptoir d'Isatis" est toujours à Nailloux Outlet Village ! Cela permet d'avoir une visibilité sur cet espace fréquenté : idéal pour représenter la gastronomie et l'artisanat local d'Occitanie.



**Nouvel espace d'accueil de l'Office de Tourisme intercommunal.**



# Où sortir sur les Terres du Lauragais ?



LAURAGAIS  
TOURISME  
Au cœur du midi toulousain



[www.lauragais-tourisme.fr](http://www.lauragais-tourisme.fr)



#lauragaistourisme



@lauragaisTourisme31

## Au programme

**24 MARS FESTIVAL DE BD & JEUNESSE DE LANTA**  
LANTA  
8<sup>e</sup> édition de cet incontournable évènement en Lauragais.

**30 MARS RANDO ACCOMPAGNÉE NATURE & PATRIMOINE AVEC "GARDOUCH AU FIL DE L'EAU"**  
9H30 - 12H30  
Randonnée commentée par un guide conférencier et le Colibri Herboriste.  
GARDOUCH  
7€/adulte

**11 AVRIL NATUROLAC**  
10H30  
VALLÈGUE  
5€ par enfant  
Animations nature pour les 3-6 ans

**18 AVRIL VISITE DU PARC ÉOLIEN & PHOTOVOLTAÏQUE**  
14H00  
5€ par personne  
à partir de 7 ans  
Visite du parc éolien d'Avignonet-Lauragais.

**27 AVRIL RANDO NATURE & PATRIMOINE AVEC "LES DEUX BASTIDES ROYALES"**  
7€ par adulte – Prévoir un pique-nique  
Randonnée commentée de 10km par un guide conférencier et le Colibri Herboriste.

**04 MAI FESTIVAL DES RUELLES D'AURIAC SUR VENDINELLE**  
Dédié aux arts de rues et aux spectacles vivants.

**18 MAI LA FÊTE AU MOULIN À SIX AILES DE NAILLOUX**  
14H00 - 18H00  
Gratuit  
Animations.

**25 MAI RALLYE NATURE AU BOIS BARRAT DE MONTESQUIEU-LAURAGAIS**  
14H00 - 17H00  
Gratuit  
À l'occasion de la Fête de la Nature.

**22 JUIN GINGUETTE AU MOULIN**  
NAILLOUX  
Soirée festive au Moulin à six ailes de Nailloux, avec un marché gourmand de producteurs, des animations en soirée et un concert.





# ZOOM

Besoin d'acquérir du matériel de compostage ? Une question ?  
Contactez vos ambassadeurs du tri

07 85 60 56 74  
ambassadeurs-du-tri@terres-du-lauragais.fr



## Bien trier ses biodéchets

"Nos poubelles contiennent pas moins d'un tiers de déchets alimentaires, soit environ 83 kg de déchets résiduels par habitant et par an." (informations disponibles sur Service-Public.fr)

Dans le cadre de l'obligation du tri à la source des biodéchets au 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les ménages doivent pouvoir trier leurs déchets alimentaires et les séparer de la poubelle d'ordures ménagères. L'objectif est de diminuer les volumes et de valoriser ses biodéchets en compost ou en gaz vert ! Cette mesure fait partie de la loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire (loi AGECL). Cette obligation va se traduire par la mise en œuvre de solutions proposées par le département Environnement de Terres du Lauragais.

### VOUS AVEZ UN JARDIN

Terres du Lauragais vous propose, à l'achat, des composteurs en plastique (280L) ou en bois (300L). Pour tout achat, la Communauté de communes participe à hauteur de 15€\*.

Les ambassadeurs du tri vous accompagnent dans cette démarche.

\*Applicable uniquement pour les composteurs proposés par Terres du Lauragais

Participation de TDL  
à hauteur de 15€

COMPOSTEUR  
PLASTIQUE  
280L



COMPOSTEUR  
EN BOIS  
300L



### VOUS N'AVEZ PAS DE JARDIN

Compostage - Faites de vos restes de repas un jardin !

En résidence ou en lotissement, Terres du Lauragais vous accompagne dans la mise en place, la formation et l'animation de votre site de compostage.

La collecte séparée des déchets alimentaires

La Communauté de communes mettra en place dans les centres villes de certaines communes, des points de collecte pour les déchets alimentaires. Le contenu sera ensuite collecté et valorisé en gaz vert.

### POUR LES BRICOLEUR·SE·S

 Envie de fabriquer votre composteur ?

Retrouvez chacune des étapes dans une vidéo explicative, disponible sur la chaîne Youtube des Terres du Lauragais.



## QUE PUIS-JE COMPOSTER ?

#### DÉCHETS DE JARDIN

Écorces, branches (broyées)  
Paille  
Coquilles de fruits secs  
Fleurs coupées  
Feuilles d'arbre

#### DÉCHETS DE CUISINE

Restes de repas cuits ou préparés  
Épluchures  
Filtre de thé  
Marc de café  
Coquilles d'œufs  
Mouchoirs, serviettes, papiers

**AVEC PLAISIR**

#### Ail

Agrumes  
Aliments d'origine animale (viande, poisson, laitage)  
Pain  
Tonte de gazon

**EN PETITE QUANTITÉ**

#### Mégots de cigarettes

Charbon de bois (barbecue)  
Poussières d'aspirateur  
Terre / Sable  
Plastiques, métaux, verres  
Tissus synthétiques  
Bois traités  
Couches de bébés

**NON MERCI**

#### SIÈGE ADMINISTRATIF



73, av de la Fontasse  
31290 Villefranche-de-Lauragais

Tél. 05 31 50 45 50

Mail : accueil@terres-du-lauragais.fr

#### PÔLES DE PROXIMITÉ



Secteur Caraman  
7, av du 8 mai 1945 - 31460 Caraman



Secteur Nailloux  
4, avenue de Saint-Léon - 31560 Nailloux



www.terres-du-lauragais.fr

SUIVEZ-NOUS

